

CANDIDATER

Mode opératoire de l'AMI

Pour répondre à cet Appel à Manifestation d'intérêt (AMI), le **candidat doit répondre obligatoirement et prioritairement à la première partie du projet** : l'activité de restauration et chambres d'hôtes sur la bâtisse du 17 rue des Fossés. Le candidat peut ensuite répondre en option à la seconde partie du projet : l'activité de gîte étape au 18 Rue de la Cité.

LES ATTENDUS *en bref*

- Une prestation de restauration de qualité
- Locations de chambre d'hôtes niveau de gamme intermédiaire
- Ouverture annuelle et maximisée en pleine saison
- Respect des obligations architecturales

Ouverture des candidatures

L'AMI est consultable sur



Visite groupée
à 14H30 et à 16h
Sur inscription

Lundi
24 juin

Visite groupée
à 14H30 et à 16h
Sur inscription

Lundi
15 juillet

Déposer un dossier
par courrier, par voie postale
ou remis en propre en mairie
de Bourg-Argental

Avant le
23 septembre
à 9h

Entretien des candidats

Mi-novembre

CONTACT

MAIRIE DE BOURG-ARGENTAL
Hôtel de ville - BP 10
42220 Bourg-Argental

+33(0)4 77 39 61 34
mairie@bourgargental.fr



Appel à manifestation d'intérêt

**Vous êtes un professionnel de la restauration, de l'hôtellerie ?
Vous souhaitez développer VOTRE projet ?**

Transformez un, ou deux, bâtiments remarquables au cœur du centre historique de Bourg-Argental, près de la voie verte et du Chemin de Compostelle, en restaurant - chambres d'hôtes et en gîte d'étape.

Dépôt des candidatures avant le
23 septembre 2024 à 9h



PLUS D'INFORMATIONS
<https://www.bourgargental.fr/>



Créer L'EXPÉRIENCE DE SÉJOUR ^{DE} demain

Rénovez, Innovez, Réinventez !



LA VILLE

en quelques mots



3 000

habitants

Nichée au cœur du Parc du Pilat, entre Saint-Étienne et Annonay, Bourg-Argental bénéficie d'un **cadre de vie exceptionnel** et d'un **climat qui lui vaut l'appellation de "portes du soleil"** sur la Route bleue.

Avec ses paysages verdoyants, ses ruelles charmantes et son ambiance chaleureuse, Bourg-Argental est une destination prisée des amateurs de nature et de découvertes authentiques.

Bourg-Argental est bien plus qu'un simple décor de carte postale. C'est un foyer de dynamisme où l'on trouve une pléthore de services et d'équipements répondant à tous les besoins : commerces de proximité, infrastructures culturelles et sportives, ...



Des atouts touristiques

La commune bénéficie de nombreux atouts touristiques :

- **Espaces naturels et sentiers de randonnée** du Parc Naturel Régional du Pilat, notamment le **chemin de Saint-Jacques de Compostel**
- **Riche patrimoine culturel et historique**, avec notamment le **centre bourg médiéval**. La maison du Châtelet, qui accueille l'office du tourisme, par exemple, et se situe à proximité directe du lieu du projet, l'espace **muséographique** du PNR du Pilat et ses expositions.



- **Équipements touristiques**, comme la **piscine découverte, de plein-air**, ouverte sur la saison estivale juillet-août, la **voie verte « Via Fluvia »**, ...
- **Sites touristiques majeurs**, comme le safari de Peaugres, parc zoologique, situé à seulement 20 minutes, ...

LE PROJET

Rénovez, Innovez, Réinventez

Bourg-Argental lance un APPEL à MANIFESTATION D'INTERET et recherche un entrepreneur prêt à investir dans un projet innovant et dynamique.

La Ville recherche des esprits créatifs désireux de racheter et de rénover un bien au cœur de la commune, pour en faire un lieu d'accueil incontournable pour les voyageurs.

Ce projet doit permettre d'offrir une expérience d'hébergement qui contribuera à dynamiser de l'économie locale, tout en répondant aux besoins de la clientèle diversifiée.

L'enjeu consiste alors à créer un **"hébergement touristique 360°"** avec deux **équipements touristiques détaillés ci-dessous, au cœur du village de Bourg-Argental.**

En termes touristiques et fonctionnels, les 2 sites seront complémentaires d'un point de vue des segments de clientèle existants.

Chambres d'hôtes et restauration

17 rue des Fossés

Une **structure de restauration et de chambres d'hôtes**, proposant une **restauration à l'assiette** ainsi que **quelques chambres** (maximum 5 pour conserver le statut de chambres d'hôtes et limiter les contraintes architecturales), **de gamme intermédiaire.**

Gîte d'étape

18 rue de la Cité

Optionnel

Un gîte étape d'une capacité environnant les 24 couchages, repartis en chambres et dortoirs, avec une salle commune permettant la restauration en auto-gestion **des séjournants ainsi qu'un local dit « APN » pour le rangement et l'entretien du matériel utilisé lors de séjours itinérants (activités de pleine nature, pèlerinage ...).**

